complet à l'exception de MM. Dron et Dehaene s'est réunie pour examiner la demande. Elle a pris connaissance d'une lettre adressée à M. le Maire par M. Grau, et dont il donne lecture.

A l'unanimité, dit le rapport, les membres de la commission et l'administration ont été d'avis qu'il n'y avait pas lieu d'accorder le crédit sollicité, sans porter atteinte à l'autorité morale du conseil municipal, qui avait décidé par un vote précédé d'une discussion d'accorder 1,500 francs à chacun des quartiers de la Croix-Rouge et du Blanc-Seau. Ce serait aussi éveiller les légitimes susceptibilités du Blanc-Seau, qui a fait face au moyen du crédit à l'organisation de sa fête et a même donné 2,000 francs aux pauvres.

Le rapporteur conclut avec regret au rejet de la demande.

M. Louis Grau dit qu'il a été « roulé » par les membres de la Commission d'une façon indigne.

M. le président. — Je prie M. Louis Grau de rester dans les règles parlementaires.

M. Louis Grau. — Ce ne serait pas la première fois que nous entendrions nous-mêmes des termes sortant des règles. Je demande que l'on mette la question aux voix par bulletins.

M. Salembien. — Je demande le vote par appel nominal.

M. Paris demande la parole pour dire qu'en commission il a émis cet avis que c'était peu agréable pour des gens qui se sont dévoués dans l'organisation d'une fête de payer ensuite de leur poche.

M. Muller. — Mon rapport déclare que c'est avec regret que la commission a repoussé la demande. Il va de soi dit-il que ce n'est pas avec plaisir.

La discussion continue fort aigre entre M. Louis Grau, le président et plusieurs conseillers.

L'assemblée consultée sur le mode de scrutin se prononce pour le vote par appel nominal dont voici les résultats. Pour les conclusions du rapport, rejet du crédit. MM. Glorieux, Masure, Sasselange, Muller, Sénélar, Honoré-Colson, Delva, Quey, Tack, Salembier, Dessauvages.

Ont votés pour le crédit : MM. Honoré-Dumortier, Duthoit, Faveur, Jubaru, Louis Grau, Paris, Leplat.

M. Delavaivre qui avait présidé la délégation du Conseil municipal qui reçut les sociétés le jour du Festival, a déclaré pour cette raison s'abstenir.

Le crédit a donc été rejeté.

Aussitôt, les conseillers ayant voté pour se sont retirés. Le Conseil qui devait siéger à huis-clos ne s'est plus trouvé en nombre et la séance a été levée.

La session est close.

Accident. — Vendredi soir, vers 7 heures, Mme Aurélie Lepers, femme Loosfeld, 62 ans, demeurant rue de Gand, sortit de chez elle pour faire une course dans le voisinage. Elle glissa malheureusement sur la bordure du trottoir, recouverte par la neige et tomba privée de sentiments. Relevée par un passant la vieille femme a été rentrée à son domicile, et M. le docteur Brunet a été appelé à lui donner ses soins. Il n'a pas été constaté de fractures, et l'on espère que l'accident n'aura pas de suites sérieuses.

Volontés dernières non respectées. — Il y a trois jours mourait à l'Hôtel-Dieu un nommé Thierry qui fut enterré vendredi matin.

Le défunt avait dans son testament écrit de sa main manifesté la volonté expresse d'être enterré civilement.

La libre-pensée de Roubaix a adressé une plainte au parquet, en se fondant sur ce que la déclaration du décès a été faite tardivement à l'état-civil et que les amis du défunt n'ont pu apprendre son décès à temps pour faire respecter ses dernières volontés.

WATTRELOS

Les fraudeurs. — Le brigadier Bauduin, Charles, et Malot, Constant, de la brigade de Wattrelos, ont arrêté le nommé Vandesenbel, Jules, né à Roubaix, y domicilié, porteur de tabac en poudre et d'allumettes.

— Les préposés de la brigade de Lamartinière, ont arrêté le nommé Debonnet, Norbert, peigneur, né à Roubaix, y domicilié, âgé de 15 ans, porteur d'allumettes et de tabac.

Ville de Roubaix

SALLE DOMINIQUE ROUSSEAU

Grand CONCOURS D'OBSTACLES

Pour Chiens ratiers

Organisé par le RATIER-CLUB

Dimanche 21 Décembre, à deux heures et demie très précises.

PARI MUTUEL.

Prix d'entrée : Premières, 1 fr.; secondes, 50 centimes. 2415

12, rue du Vieil-Abreuvoir, 12

ROUBAIX

AU BUREAU DU JOURNAL

Vente à des prix très modiques

CALENDRIERS & ÉPHÉMÉRIDES

pour l'Année 1891

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Peu d'affaires intéressantes ont été jugées à l'audience d'hier. Trois individus, Oscar Lefever, 18 ans, Gustave Derache, 22 ans et Charles Baccauw, 23 ans, sont condamnés chacun à quatre mois de prison, pour vol et tentative de vol à Bondues, le 5 décembre, au préjudice de M. Verlinden, domestique chez M. Frelier, cultivateur. — Charles Boutinck, 15 jours et 500 francs ; Alexandre Vandesompel, 1 mois et 500 francs pour fraude. — Charles Florin, 6 mois pour escroqueries et abus de confiance. — Charles Devulder, 3 mois pour expulsion. — Julie Dhondt, 3 mois pour abus de confiance. — Alfred Martin, 8 jours et 11 francs pour voies de fait et dommages à la propriété mobilière d'autrui.

M° COURANT.

Cour d'assises du Nord

Audience du 20 décembre

Présidence de M. Hannotin, conseiller. — Ministère public, M. Tainturier, avocat général.

Avortements et complicité

1° Fidéline Maire, femme Portier, 37 ans, née à Amfroipret, journalière à Saint-Waast-la-Vallée ;

2° Lucia Derome, 21 ans, ménagère à Louvignies-Bavai ;

3° Sophie-Julie Laurent, femme Maire, 44 ans, née à Saint-Waast-la-Vallée, ménagère à Louvignies ;

4° Julie-Nathalie Boulard, femme Derombise, 36 ans, née à Saint-Waast-la-Vallée, ménagère à Feignies ;

Sont renvoyées devant la Cour d'assises en état d'accusation d'avortement et de complicité.

Lucia Derome, Sophie Laurent, femme Maire et Julie Bourlard, femme Derombise, sont acquittées.

Fidéline Maire femme Portier, est condamnée à sept ans de réclusion.

Défenseurs : MM° Plouvier, d'Hooghe, Hattu et Proteau.

Cour d'assises du Pas-de-Calais
Séant à Saint-Omer

Audience du samedi 20 décembre 1890

Présidence de M. HIBON, conseiller à la Cour d'Appel de Douai. — Ministère public : M. SCHULLER, substitut du Procureur général.

1re affaire. — **Incendies de Capelle, arrondissement de Montreuil**

François-Cléopha Bonvarlet, 24 ans, né à Capelle le 7 août 1866, journalier audit Capelle.

Depuis le mois de mai 1890, plusieurs incendies ou tentatives d'incendie paraissant dus à la malveillance, s'étaient produits dans la commune de Capelle.

Dans le pays régnait une véritable terreur sans cesse excitée par la distribution de lettres anonymes contenant à l'adresse de certains habitants, la menace de nouveaux attentats.

C'est ainsi que le 25 mai 1890, vers neuf heures du soir, une ferme occupée par le sieur Morel, prenait feu et était entièrement consumée avec les bestiaux, récoltes et objets mobiliers qu'elle renfermait.

Le 7 juin, une veuve Bachimont, trouvait dans une grange attenante à sa maison d'habitation, un rouleau de tabac entouré de papier, le tout à demi consumé et placé près d'une botte de paille.

La mèche s'était éteinte avant de communiquer le feu.

Quatre jours après, un incendie se déclarait vers une heure de l'après-midi, dans une étable attenante à la maison du sieur Cordier, cultivateur ; grâce à la promptitude des secours, l'habitation fut préservée avec quelques hangars voisins ; mais toute une partie du bâtiment, composant l'établect hangar, avec les animaux et les récoltes qui s'y trouvaient, fut réduite en cendres.

Le 17 du même mois, à six heures du matin, un nouvel incendie éclatait dans une ferme importante appartenant au sieur Picard. La grange et les hangars attenants furent la proie des flammes, avec les ustensiles aratoires et les récoltes qu'elles contenaient.

Le 17 septembre suivant, un sieur Herbomel, journalier, découvrait, enfoncé dans une meule de blé appartenant au sieur Bucquet, un rouleau de tabac entouré de papier et à demi consumé, de tous points analogue à celui trouvé chez la veuve Bachimont.

On était, sans nul doute, en présence d'une nouvelle tentative criminelle du même auteur.

L'information ouverte dès les premiers faits, releva certains indices contre le nommé Bonvarlet, ouvrier agricole au service du sieur Picard.

Malgré ses énergiques dénégations, l'accusé fut l'objet d'une active surveillance ; le 24 octobre, il travaillait au milieu d'un groupe d'ouvriers dans la cour de la ferme Picard. Ses compagnons de travail le virent regarder avec persistance du côté de la bergerie, dépendance de l'habitation.

La préoccupation leur parut suspecte, ils allèrent explorer la bergerie.

Ils y trouvèrent, dans un trou existant dans le mur, un paquet d'allumettes entourées de papier ; ces allumettes, placées sur des brins de paille, avaient été enflammées et étaient encore chaudes.

Ils se mirent en embuscade aux alentours et vers une heure de l'après-midi, ils surprirent Bonvarlet allant droit au trou du mur de la bergerie et y plongeant la main.

Ecrasé par l'évidence des faits, l'accusé fit des aveux complets ; il se reconnut l'auteur de tous les incendies ou des tentatives criminelles qui se sont produits à Capelle, à l'exception de l'incendie dont le sieur Cordier a été victime.

Il avoue également que les lettres anonymes contenant des menaces d'incendie, qui ont été répandues dans la même commune, sont de sa main.

Bonvarlet est condamné à 10 ans de travaux forcés.

Défenseur, M° Lefebvre du Prey.

2e affaire. — **Tentative d'assassinat à Saint-Omer**

Lumèna Legal, 27 ans, femme Mazurier, née à Coyecques, le 5 novembre 1863, cuisinière à St-Omer.

Le sieur Louis Delmaire et la femme Mazurier étaient tous deux employés à l'hôtel « du château de Tournehem », le premier en qualité de garçon d'écurie, la femme Mazurier comme cuisinière. Le 25 septembre 1890, vers 10 heures 1/2 du soir, Delmaire rentrait à l'hôtel couvert de sang, et portant à la gorge une plaie assez profonde dont il accusa la femme Mazurier d'être l'auteur. D'après le récit de Delmaire, celui-ci est allé le même jour, le 25 septembre vers neuf heures et demie du soir, avec l'accusée sur les remparts, dans le but d'avoir des rapports avec elle ; c'est au moment où ces rapports allaient commencer, qu'elle a tiré de sa poche un grand couteau de cuisine, et l'a frappé au cou, dans l'intention de lui couper la gorge.

Le lendemain matin, la femme Mazurier s'est présentée au bureau de police accusant Delmaire de tentative de viol ; elle prétendit que la veille cet individu lui avait dit que son mari l'attendait vers 9 h. 1/2 du soir, au dernier café situé au bas de la rue de Calais ; qu'elle était allée pour le rencontrer, mais qu'au moment où elle écoutait à la porte, Delmaire était arrivé, l'avait saisie, puis, après l'avoir bâillonnée avec son mouchoir, l'avait traînée en dehors de la porte de Calais, puis lui avait lié les bras avec son tablier, et l'avait entraînée de force depuis le bas de la rue de Calais jusqu'au dépôt des fumiers de la ville ; que là il l'avait jetée à terre et avait voulu abuser d'elle, qu'à ce moment et se voyant sur le point d'être violée, elle avait frappé à la gorge son agresseur avec un couteau de cuisine qui se trouvait dans sa poche.

Ces allégations ne tardèrent pas à être reconnues mensongères ; la femme Mazurier ne portait aucune trace de violence ni même de lutte ; d'autre part, l'employé d'octroi de service au poste de la porte de Calais, se trouvait à ce moment à sa fenêtre, et n'avait pas vu passer un homme entraînant de force une femme vers la sortie de la ville ; un témoin au contraire avait aperçu la femme Mazurier, attendant Delmaire près des fumiers de la ville, et d'autres témoins avaient constaté, quelques jours plus tôt, que l'accusée avait eu un rendez-vous au même endroit avec Delmaire.

Malgré des témoignages si concluants, la femme Mazurier persiste dans sa première déclaration, puis, après avoir cherché un autre système de défense, elle se décida à faire des aveux ; elle reconnut que la déposition de Delmaire était exacte et qu'elle avait réellement commis sur ce dernier une tentative d'assassinat.

Elle reconnait même qu'en quittant l'hôtel elle avait mis un couteau de table dans sa poche, avec l'intention de s'en servir pour frapper Delmaire et le tuer. Elle prétend qu'elle a voulu tuer son amant, parce qu'elle craignait que son mari qui venait de rentrer de faire une période d'instruction de 28 jours, eût connaissance de sa faute.

Il est plus probable qu'elle avait pour but d'assurer à son mari, par la mort de Delmaire, sa place comme domestique au même hôtel, qu'elle avait jusqu'alors vainement sollicitée pour lui.

Lumèna Legal, femme Mazurier est condamnée à deux ans de prison.

Défenseur : M° Fournier.

FAITS DIVERS

Paris. — Un coiffeur du boulevard des Capucines a eu l'heureuse idée d'introduire la lumière électrique dans ses salons capillaires, qui sont fort élégants et qui comptent parmi les plus suivis de Paris. Mais voulant allumer ces jours derniers une lampe à incandescence pour tailler les cheveux d'un client avec plus de précision, il ne prit pas la peine de quitter les ciseaux dont sa main était armée.

En tournant le robinet il perfora sans y faire attention l'enveloppe isolante d'un des fils. Aussitôt s'établit un court circuit entre le fil et la terre par l'intermédiaire de son corps et des ciseaux. Si la tension avait été suffisante, notre homme était perdu et tombait foudroyé. Mais il en fut quitte pour une brûlure très profonde faite par son outil, qui fut instantanément porté au rouge.

(*La Lumière Electrique*, numéro du 13 décembre.)

BIBLIOTHÈQUE MODERNE

12, rue du Vieil-Abreuvoir, 12

ROUBAIX

2,500 Volumes en location

0,15 cent. par semaine et par volume.

On peut se procurer le Catalogue complet des ouvrages les plus en vogue et de nos meilleurs romanciers.

Hamlet

Doutez, Ophélia, de l'amour, doux fardeau ;
Doutez de la vertu, de la lumière même ;
Mais ne doutez jamais de celui qui vous aime
Ni des parfums exquis du Savon MIKADO.

Dépositaire à Roubaix :
DUHEM-MERCHEZ, 31, Grande-Rue.
EN VENTE PARTOUT
2419 Fabricant, Félix EYDOUX, Marseille.

Massage !!!

JEAN **AIRENTI** (de NICE)

MASSEUR-SPÉCIALISTE

autorisé

TRAITEMENT des MALADIES suivantes :

Rhumatismes. — Goutte. — Foulures. — Entorses. — Paralysie. — Raideurs. — Coxalgie. — Lumbago. — Maladie du foie. — Névralgie. — Constipation. — Obésité. — Arthrites. — Dilatation de l'estomac. — Luxation. — Epanchements de Sinovie. — Migraine. — Athrophie. — Enkylose. — Phlébite. — Déviation. — Anémie. — Glande. — Crampes de toutes espèces. — Sciatique. — Pose d'enveloppements froids.

GYMNASTIQUE MÉDICALE

Visible de 2 à 5 heures. — Se rend à domicile.

S'adresser rue du Grand-Chemin, 57, à ROUBAIX.

NOTA. — De nombreux certificats de notabilités médicales sont à la disposition du public.
Traite les indigents gratuitement.
Prends des pensionnaires en traitement. 2192

Nouvelles à la Main

Au cercle :

— Moi, j'aimerais mieux épouser une petite femme qu'une grande.

— Pourquoi cela ?

— Dame ! parce que entre deux maux il faut choisir le moindre.

***

On reprochait sa folle prodigalité au jeune Rapineau, dont le père, il est vrai, était d'une avarice sordide.

— Que voulez-vous ! répondit le jeune prodigue ; je ne fais que rendre au public les écus que mon papa avait détournés de la circulation.

BRULE-MAISON.

Programmes des Spectacles-Concerts

THÉATRE DE ROUBAIX. — Direction : Mme veuve G. Deschamps. — Bureaux, à 5 h. 1/2. — Rideau, à 6 h. 1/2. — Dimanche 21 décembre 1890, Représentation extraordinaire, deux grands succès

MONTE CRISTO

Grand drame en 5 actes et 8 tableaux.

Première représentation de l'immense succès

JOSÉPHINE VENDUE PAR SES SŒURS

Opérette-Bouffe en 3 actes

Orchestre sous la direction de M. James.

Ordre du spectacle : 1° Monte Crist. — 2° Joséphine.

A l'étude : *Ali-Baba* pièce à grand spectacle. Les *Petits Mousquetaires*, l'*Amour mouillé*, *Lili*, *un Lycée de Jeunes filles*.

On peut se procurer à l'avance des cartes de famille chez M. L. Couvreur, rue de l'Alouette et chez M. Benjamin Gonce, estaminet de la *Roquette*, rue de Blanchemaille.

GRAND THÉATRE. — Dimanche 2e décembre 1890, une *Cause Célèbre*, drame. — Les *Noces d'un Réserviste*, vaudeville.

Soirée intime de la Concordia. — La Concordia-Harmonie donnera aujourd'hui à 6 heures précises, dans son local, salle Philémon, rue Pierre-Motte, une soirée intime qu'elle offre à ses membres honoraires.

Voici le programme de cette fête qui promet d'être brillante.

1. Allegro militaire (Cordordia-Harmonie)
2. Polka pour piston soliste, M. Charles Pollet (Concordia-Harmonie).
3. Fantaisie pour violon, sur Roméo et Juliette, Charles, Leuntgens (Allart).
4. Le Royaume des Oiseaux, romance pour baryton (C. Mullicz).
5. Récit dramatique (Bossunt).
6. Air varié pour tuba (L. Druart).
7. Romance pour ténor (P. Grumiaux).
8. Chansonnette comique (Louis Fœlix).

Le piano sera tenu par Mlle V. Bersou.

A 8 heures 1/2, grand bal de famille. — Entrée : Cavaliers, 1 fr.; Dames, 50 cent.

CONVOCATIONS

Chambre syndicale des ouvriers fileurs et rattacheurs de laine peignée de Roubaix et des environs. — Les ouvriers fileurs et rattacheurs de laine peignée sont priés d'assister à la réunion trimestrielle qui aura lieu le dimanche 21 décembre 1890, à 6 heures du soir, chez Louis Bodin, rue Jeanne-d'Arc, près des Halles.

Ordre du jour :

Réception des nouveaux sociétaires.
Renouvellement de la Commission.
La Commission rendra compte du travail concernant la fédération.
Questions diverses. Présence indispensable.

Chambre syndicale des ouvriers ferblantiers-zingueurs. — Les ouvriers ferblantiers-zingueurs sont invités à assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le dimanche 21 décembre, à 6 heures du soir.

Ordre du jour :

Changement de local. — Vérification des livres.

Les Ouvriers fileurs et rattacheurs sont invités à une réunion de la Chambre syndicale qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 5 heures, chez M. Volt-Catteau, rue de la Malcence.

— Les mouleurs en fer de Tourcoing sont priés de se rendre au siège social de la Chambre syndicale chez M. Cyrille Scalbert, rue Verte, 55, à Tourcoing, aujourd'hui dimanche, à 5 heures précises.

OBIT

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'assister à l'OBIT du MOIS de 1re CLASSE, qui sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, le lundi 22 décembre 1890, à neuf heures un quart du matin, pour le repos de l'âme de dame

Maria-Joseph BEULQUE

Epouse de Monsieur François DERVAUX

décédée à Tourcoing, le 25 novembre 1890, à l'âge de 50 ans et 4 mois, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 20 décembre

Louis Masurel, rue Mazarin. — Emile Planchon, rue d'Alma. — Alexis Remy, rue Lacroix. — Alice Bossut, au Pile. — Marie Verschelder, rue Chaussée. — Louis Dubuy, Hôtel-Dieu. — Marie Debuyne, rue du Milieu. — Pierre Capart, rue de Tunis. — Cyrille Capart, rue de Tunis. — Albert Michem, rue Ste-Thérèse. — Paul Vandenberghe, rue Saint-Joseph.

Décès

Pierre Mazure, 2 mois, rue des Halles. — Florin présenté sans vie, rue des Arts. — Maria Coolsaet, 4 ans, rue Malesherbes. — Laure Scache, 10 mois, rue d'Iéna. — Gustave Decatoire, 4 mois, rue Rohan. — Marie Dupont, 33 ans, ménagère, impasse Kléber. — Claire Bové, 2 mois, rue de Leuze. — Xavier Lefebvre, 10 ans, Hôtel-Dieu. — Louis Cossart, 54 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Victoire Masquelier, 79 ans, propriétaire, boulevard de Metz. — Jeanne Pauwels, 1 an, rue Solferino. — Leclercq, présenté sans vie, rue des Longues-Haies. — Hélena Careite, 25 ans, rue Turgot. — Henri Dumont, 1 an, rue d'Antoing. — Théodore Vandamme, 79 ans, boulevard d'Armentières. — Virginie Person, 1 an, rue Thecle. — Elodie Rooso, 6 mois, rue de la Makellerie.

Mariages

Entre : Charles Hollemart, 25 ans, tisserand, rue de Croix, et Rosalie Duymelvnck, 23 ans tisserande, rue Bernard. — Henri Hubeau, 28 ans, apprêteur, rue Montesquieux, et Clara Deleforge, 22 ans, soigneuse, rue du Tilleul.

IMPRIMERIE

DE

l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Cartes de Visite

Sur Bristol

1 fr. 45 le Cent 1 fr. 45

SUR IVOIRE EXTRA-SUPÉRIEUR

2 fr. le Cent 2 fr.

Les Cartes sont livrées dans une très jolie boite.

Les commandes sont reçues aux bureaux du Journal :

A ROUBAIX : Rue du Vieil-Abreuvoir, 12.
A TOURCOING : Rue Verte, 56.

GUERISON par Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE **ASTHME** Envoi gratis franco ÉCHANTILLONS et CERTIFICATS de Médecins. 3 fr la Bte. L. BRUREAU, ph° 1re cl., LILLE et toutes pharmacies

GUÉRISON RADICALE des Maladies Secrètes **PEAU** ET DES MALADIES DE LA

dartres, eczémas, ulcères variqueux

Traitement rationnel PAR

M. VANDENDRIESSCHE

Médecin-consultant spécialiste

LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES

tous les jours de 9 à 6 h. et p° correspondance

PLUS DE CHAUVES !

Ni de CHEVEUX GRIS

Repousse certaine à tout âge

CROISSANCES ÉTONNANTES de Cheveux

Produites sur des Hommes et des Femmes

Arrêt immédiat des Chutes par la

POMMADE QUINIQUE LECHAUX

Pommade hygiénique, régénératrice

qui supprime les teintures, empêche de blanchir augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures.

Milliers de Certificats et Attestations.—Prospectus explicatif gratis.

Le pot franco par la poste, 4 fr.; 6 pots franco, 21 fr.

Marie LECHAUX, Pharm.-Chim., rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Coasne ; Pharmacie centrale Gobert et Cie ; Deroubaix, rue Puébla. — A Tourcoing : MM. Bruneau ; Vanneufville. — A Valenciennes : M. Sabin Boulet. — A Fresnes, A. Berriez. — A Maubeuge, M. Huart, pharmacien, rue de Mons. — A Boulogne-sur-Mer : M. Dutertre, pharmacien. — De Bil, Th. rue de la Cour, à Hondschoote (Nord). — Toutes pharmacies.

BULLETIN LAINIER

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

du 20 décembre

Cote officielle de 4 heures 1/2

Type n° 1 :

	Cours précédents
Décembre	5.35
Janvier	5.375
Février	5.40
Mars	5.425
Avril	5.40
Mai	5.50
Juin	5.50
Juillet	5.50
Août	5.50
Septembre	5.50
Octobre	5.50
Novembre	5.50

	Cours du jour
Décembre	5.
Janvier	5.35
Février	5.40
Mars	5.45
Juillet	5.50
Août	5.50
Septembre	5.50
Octobre	5.45

Type n° 2 :

	Cours précédents
Décembre	5.25
Janvier	5.25
Février	5.25

Type B F

	Cours précédents
Décembre	5.20
Janvier	5.30
Février	5.30
Mars	5.35
Avril	5.375
Mai	5.375

Type A B

	Cours précédents
Décembre	6.25
Janvier	6.125
Février	5.90
Mars	5.91
Avril	5.90
Mai	5.91
Juin	5.90

Ventes du jour contrat n° 1 :

Roubaix-Tourcoing

Janvier	15.000 à 5.375
Id.	15.000 à 5.35
Février	15.000 à 5.40
Mars	15.000 à 5.45

Affaires à Prime :

Mars	20.000 à 5.45
Double prime	0.30
Juill	5.000 à 5.50

Caisse de Tourcoing, contrat 1

Février	5.000 à 5.40
Juillet	15.000 à 5.50
Septembre	5.000 à 5.50

Total : 145.000 kilos.
Tendance : Calme.

Bourses Commerciales et Agricoles

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 20 Décembre. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques. — Tendance

	20	19		20	19
Courant..	58 —	59 25	Janv.Fév.	— —	— —
Janvier...	— —	59 —	4 premiers	— —	59 —

Marque Corbeil : 61 .. — Circulation : 0,00.

Blés. — Tendance

Courant..	26 50	26 75	Janv.Fév.	— —	— —
Janvier...	26 45	26 25	4 premiers	26 50	.. —

Seigle. — Tendance

Courant..	17 25	17 25	Janv.Fév.	— —	— —
Janvier...	— —	17 50	4 premiers	17 50	17 75

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 20 Décembre	HUILES l'hectolitre Cdj.	Cp.	GR. l'hec.	TOURT. les 100 kilos.
Colza	— —	61 —	.. ..	.. à .. ..
Œillette b. g.	.. ..	.. ..	.. ..	18 .. à 17 ..
Lin de pays	.. ..	56 —	51 50	25 .. à 25 50
Lin étranger	.. ..	55 ..	.. ..	22 .. à 23 ..
Cameline	.. ..	.. ..	.. ..	14 .. à .. ..
Chanvre	.. ..	— —	.. ..	10 .. à — ..

Huile épurée pour quinquet 67 — à .. ..

PARIS, 20 Déc. — *(Dépêche spéciale).*

	Huile de colza 20	19		Huile de lin 20	19
Courant..	63 50	63 50	Courant..	55 75	56 —
Janvier...	63 75	64 —	Janvier...	55 25	55 25
4 premiers	64 50	64 75	4 premiers	— —	55 50
4 de mars	65 25	65 25	4 de mars	.. ..	— ..

SUCRES

LILLE	Cours d. jour		Cours précéd.	
Sucre N° 88 (88 degrés)	32 25	— —	— —	— —
» acquitté	— —	— —	87	.. ..
» blanc type n° 3	— —	.. ..	.. ..	.. ..
» pain 6 kil. n° 1	109 50	.. ..	—	.. ..
Betteraves disponibles	— —	.. ..	—	— —
Mélasse	— —	.. ..	— —	..
3/6 fin disponible	— —	.. ..	—	..

PARIS, 20 Déc. — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène, — Tendance

			Clôture
Roux 88°	32 25	— —	.. ..

Sucres blancs. — Tendance

Cour...	35 62	35 62	.. ..
Janvier	35 87	35 87	.. ..
4 prem..	36 37	36 25	.. ..
4 mars..	37 —	36 87	.. ..

Raffiné 105 — .. .. 105 50 .. ..

Stocks : 0.000

CAFES

Havre. — (A terme). —
Ventes —.000 sacs.

Octobre	98 50	Avril	97 —
Novembre	97 —	Mai	93 25
Décembre .90.	102 50	Juin	93 75
Janvier .91.	98 75	Juillet	93 75
Février	97 75	Août	93 50
Mars	97 75	Septembre	93 50

Anvers. — Santos. — Oct. ... ...; nov., —, —
déc., 101 50 ; jan., 99 25 ; fév., ...; mars, ...
avril, ...; mai, ... —; juin, ... —; juillet, ... —
août, ... —; sept., .— —
Ventes : 0.000 sacs.

ALCOOLS

PARIS, 20 Déc. — *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux. — Tendance

	20	19	Clôture
Courant	37 50	37 50	.. ..
Janvier	38 —	37 75	.. ..
4 premiers	38 75	38 50	.. ..
4 de mai	40 25	40 25	.. ..

COTONS

HAVRE, 19 Déc. — Ouverture : 000 balles

	4 h.	11 h.		
Janvier .91	— ./.	61 3/4	Juillet	— ./. 63 3/8
Février	— ./.	[illegible]	Août	[illegible]
Mars	— ./.	61 7/8	Septembre	[illegible]
Avril	— ./.	62 1/4	Octobre	[illegible]
Mai	— ./.	62 5/8	Novembre	— ./. — —
Juin	— ./.	63 ./.	Décembre. 90	./. 62 3/8

PETROLES

Anvers.	Payé		Vendu
Disponible blanc.	16 ./. à — —	— —	à — —
— —	— —	— —	— —
4 derniers mois	16 3/4	— —	— —

BOURSE DE VALENCIENNES

Cote officielle du 20 décembre 1890

Disponible sucre 88°, 32,»» à 32,25 ; 1ers jets »,»» ; Id. 88° acquit., »»,»» à »»,»» ; Mélasse, »,»», »»; Livrable sucre 88°, 0.»» ; Mélasse, 0,20 »» ; Potasses brutes, »,»» ; Id. Raffinées, »,»» ; Noir animal »,»» engrais, »,»».

Farine 1re q., 100 k., 37,»» à »», Id. 2e qualité, 25,»» ; Blé 1re q. 80 k., 21,»» à »»,»» ; Id. 2e q. 20,»» à »»,»» ; Id. 3e q. 19 ; Seigle, 75 k., 11,75 à »» ; Escourgeons, 60 kil., 11,50 à 12,50, Avoine 1re qual., 100 k., 18,50 à »» ; Id. 2e qual., 17,50.

Entrepôt de Valenciennes

Sucre français, 72,965 sacs ; sucre étranger, .. sacs.

AVIS PARTICULIER

Marché très peu nombreux et affaires nulles aujourd'hui par suite de la résistance des vendeurs présents. On demandait la sucre roux disponible base 88°, de Fr. 32,»» à Fr. 32,25 1ers et 2es jets. La raffinerie ne dépassait guère Fr. 32,12 1/2.

La cote officielle est établie ainsi qu'il suit : Sucre roux disponible 88°, Fr. 32 à Fr. 32,25. Les mélasses disponibles ne sont plus cotées et celles à livrer prennent cours à 0,20 c. le degré saccharimétrique.

BOURSE DE LILLE

Du 20 décembre 1890

Marché peu animé et continuation de la faiblesse en fin de semaine.

Bully baisse de 50 fr. à 3050 ; Courrières 130 fr. à 4200 ; Bruay 90 fr. à 14150 ; Marles 30.0/0 à 250 fr. 16250 ; Crespin 5 fr. à 325.

Aniche conserve son cours de 16310 et Thivencelles 240.

Liévin gagne 250 fr. à 9150 et Ostricourt I fr. 25 à 661,25.

COUPONS DÉTACHÉS

1er décembre. — Aniche, 53,35. — Liévin, 170.
20 décembre. — Ferfay coupon n° 5, 30.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 décembre.

La pénurie des affaires a fini par exercer une certaine influence sur la tenue des cours, nos rentes s'inscrivent à un niveau inférieur à celui de la séance précédente ; quant aux valeurs elles restent comme on l'a vu ces jours-ci sans changement.

Le 3 0/0 clôture à 95 au lieu de 95.07 dernier cours d'hier.

L'Amortissable perd 10 c. à 95.50.

Le 4 1/2 passe de 104.40 à 104.45.

Le Crédit Foncier est à 1311.25 en avance de 1 fr. 15 sur hier.

La Banque d'Escompte à 572.50 est sans changement.

Le Crédit Lyonnais est aussi sans changement à 808.75.

La Banque de Paris finit à 812.50.

Quelques rachats ont fait monter le Suez de 2.408 à 2.408.50.

L'Italien est plus faible à 94.50.

Rien à dire des autres rentes étrangères sur lesquelles les affaires sont pour ainsi dire presque nulles.

Le Rio a de nouveau reculé à 586.25.

Les Alpines se négocient à 287 et 288.

Les Chemins étrangers ne donnent lieu à aucune remarque, cependant notons une hausse très sensible sur le Portugais qui s'avance de 567.50 à 575 francs.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant : [illegible] GARDIN.

LE MEILLEUR MARCHÉ DU MONDE

THIERY Aîné & SIGRAND

26-28, Place du Théatre, LILLE

HIVER 1891

PARDESSUS hommes, doublé tartan, depuis	12 francs	*ULSTERS mousse, doublés flanelles, très chauds*	29 francs
VESTON mousse, très chauds, depuis	9 —	*PARDESSUS ouaté, col et parements fourrure*	39 —

VÊTEMENTS SUR MESURE EN 12 HEURES [illegible]